

RISQUE SUR LA SANTÉ DES AIDANTS

Ce qu'ils me disent, ce que je vois

RISQUE SUR LA SANTÉ DES AIDANTS

Ce qu'ils me disent, ce que je vois

POUR LES PROFESSIONNELS

LES SIGNES D'ALERTE

« LES SIGNES QUI DOIVENT M'ALERTER »

↘ D'une évolution de situation générale de l'aidant :

- évolution de l'état de santé de l'aidant (perte ou prise de poids visible, prend moins soin de son corps, changement général de l'apparence, difficulté à entendre ou voir, modification dans ses capacités à se déplacer, chutes, etc.);
- plaintes diverses.

↘ De la diminution des activités sociales, d'une rupture progressive ou brutale avec l'entourage :

- conflit amical, familial ou professionnel;
- espacement des visites.

↘ De l'apparition d'une souffrance psychique :

- découragement, tristesse, anxiété, démotivation, perte de plaisir et d'envie, sentiment d'inutilité, baisse de l'estime de soi, repli sur soi, état dépressif; colère;
- sentiment d'impuissance, de culpabilité, de honte.

↘ De souffrance physique

↘ De difficulté d'accès aux soins :

- absence de médecin traitant ou de suivi médical régulier;
- hospitalisation ou intervention médicale différée.

↘ De troubles cognitifs et du comportement :

- difficulté à se concentrer, à se souvenir, à trouver ses mots, à s'exprimer;
- changement de caractère : agressivité, irritabilité, hypersensibilité, changement rapide de l'humeur (promptitude à la colère ou aux larmes par exemple) ou inversement un état émotionnel « endurci », comme insensible aux autres.

LES FACTEURS DE RISQUE

BON À SAVOIR

- État de santé.
- Isolement, la restriction de la vie personnelle.
- Absence de soutien.
- Épuisement.
- Ressentiments face aux conduites inadaptées du proche malade.
- Traumatismes provoqués par l'inversion/confusion des rôles (et la non reconnaissance des proches par la personne malade).
- Dénier de la pathologie de la personne âgée accueillie.
- Plaintes récurrentes : fatigue, sommeil, etc.
- .../...

POUR LA STRUCTURE

RECOMMANDATIONS

➤ **METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE VEILLE PERMETTANT D'IDENTIFIER LES SIGNES DE RISQUES DE PERTE D'AUTONOMIE DES AIDANTS**

- En encourageant l'aidant à exprimer ses difficultés au quotidien.
- En observant les évolutions dans les attitudes, les gestes et les paroles des aidants.

➤ **PARTAGER L'ANALYSE DES SIGNES REPÉRÉS**

- En échangeant avec l'aidant, en équipe dans le respect des règles de partage d'informations.
- En prévoyant des temps et des outils spécifiques de partage d'informations.
- En organisant les remontées d'informations entre les professionnels non soignants et soignants.

➤ **ADAPTER LES RÉPONSES LORSQUE LES AIDANTS MONTRENT DES SIGNES DE RISQUES DE PERTE D'AUTONOMIE**

- En recherchant des réponses en équipe et en cohérence avec le projet personnalisé.
- En impliquant l'aidant dans la recherche de solutions.
- En sollicitant ou en orientant l'aidant vers les partenaires et plus particulièrement CLIC, plateformes territoriales d'appui, associations aide aux aidants, etc.
- En formalisant dans le projet personnalisé les solutions proposées et les éventuelles difficultés.

➤ **SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS AU REPÉRAGE DES RISQUES DE PERTE D'AUTONOMIE DES AIDANTS**

- En présentant aux professionnels les principaux facteurs de risque d'épuisement des aidants.
- En formalisant ces éléments dans le projet d'établissement.
- En inscrivant cette thématique dans le plan de formation.
- En encadrant l'éventuelle utilisation d'outils d'aide au repérage.
- En organisant régulièrement des temps d'échanges, notamment pour la diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles relatives aux risques de perte d'autonomie des aidants.

RISQUE SUR LA SANTÉ DES AIDANTS

Ce qu'ils me disent, ce que je vois

RÉSULTATS ATTENDUS

Le personnel soignant et non-soignant connaît les principaux facteurs de risque de perte d'autonomie des aidants, et identifie les signes d'alerte. Il sait sur quels dispositifs (outils) s'appuyer pour faire remonter cette information. L'épuisement de l'aidant est prévenu. Il n'y a pas de rupture brutale dans l'accompagnement.

DES OUTILS⁶⁴ POUR ALLER PLUS LOIN...

✎ Pour le repérage du risque de perte d'autonomie ou de l'aggravation de la perte d'autonomie de l'aidant

- Anesm. *Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation*

✎ Sur la thématique des aidants

- Anesm. Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. *Le soutien des aidants non professionnels*. 2014
- Association Française des aidants. Le dépliant « *La santé des aidants, parlons-en !* » et le livret « *Aidants : et votre santé si on en parlait ?* »
- Grille de ZARIT® d'évaluation du fardeau

⁶⁴ L'ensemble des outils sont téléchargeables sur le site de l'Anesm. Ils servent de support à la formation, et favorisent les échanges.